



Paris, le lundi 18 décembre 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉCÈS DE RENÉ LENOIR **L'APF salue la mémoire d'un humaniste engagé pour les droits des personnes en situation de handicap**

C'est avec beaucoup d'émotion que l'APF a appris le décès de M. René Lenoir, ancien Secrétaire d'Etat, à l'origine de la première loi majeure pour les droits des personnes en situation de handicap et de leur famille : la loi du 30 juin 1975.

Cette loi a ouvert des droits historiques pour les personnes en situation de handicap et leur famille, alors laissées pour compte, comme l'allocation d'éducation spéciale pour les enfants en situation de handicap, l'allocation adulte handicapé, l'assurance vieillesse pour les parents d'enfants en situation de handicap ou encore l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés dans les entreprises.

Tout au long de sa vie, René Lenoir, « l'avocat des exclus », n'a eu de cesse de défendre les droits des personnes trop souvent exclues de la société : personnes âgées, personnes précaires et personnes en situation de handicap.

L'APF salue son investissement profond et sincère. René Lenoir a œuvré toute sa vie pour défendre les droits et la dignité des personnes en situation de handicap. Durant sa vie politique, notamment lorsqu'il occupait le poste de secrétaire d'Etat, il se tenait toujours proche de l'éthique de Simone Veil, alors ministre de la Santé.

L'APF adresse ses sincères condoléances à sa famille et à ses proches.

CONTACT PRESSE :

Evelyne Weymann
evelyne.weymann@apf.asso.fr
01 40 78 56 59 - 06 89 74 97 37

L'APF sur les réseaux sociaux :
www.facebook.com/associationdesparalysesdefrance
www.twitter.com/apfhandicap